

Flash

Février 2021

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de février :

1. La gamme s'étoffe
2. Rappel ORIAS
3. Formations éligibles DDA / Programme 2021
4. Fusion des déclarations fiscales et sociales des travailleurs indépendants en 2021
5. Dossier « Retraites » | Les salariés partent à la retraite à 62,8 ans en moyenne
6. Optimum Gestion Financière : une reprise vigoureuse en perspective

La gamme s'étoffe

Dans le but de mieux vous satisfaire et de vous offrir plus d'opportunités avec vos différentes cibles de clientèle nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement prochain de « **Optimum Projets Privilèges** ».

Il viendra ainsi compléter la gamme des contrats d'épargne avec une garantie complémentaire décès toutes causes et décès accidentel linéaire.

Ce nouveau contrat devrait être disponible dès les premiers jours de mars ; il sera également disponible dans notre tarificateur.

Pour plus d'informations, contactez votre délégué commercial qui saura vous donner tous les renseignements nécessaires.



Rappel ORIAS

Chers(es) partenaires, votre attestation Orias 2021 nous est indispensable.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous remercions de nous la faire parvenir dans les meilleurs délais faute de quoi le fonctionnement de votre compte chez nous serait perturbé (émission des polices, paiement des commissions stoppé... etc.)

À adresser à : espacepartenaire@optimumfrance.com.

Nous vous remercions par avance.

Formations éligibles DDA / Programme 2021

Comme nous le faisons désormais depuis quelques années, nous renouvelons notre programme de formation qui vous est destiné avec notre partenaire **Factorielles**.

Nous serons présents dans chacune des régions et nous serons heureux de vous offrir ces journées de formations (7 h 30) et de contribuer ainsi au respect de vos exigences DDA.

Nous avons d'ores et déjà arrêté les dates mais nous restons vigilants quant à l'évolution de la situation sanitaire pour les modifier le cas échéant.

Nous adresserons en temps utile les invitations relatives à chaque session.



Les dates prévues à ce jour sont :

Bretagne - Centre Val de Loire	6 mai
Rhône Alpes	1 ^{er} juin
Grand Est	8 juin
Occitanie	10 juin
Nouvelle Aquitaine	15 juin
Ile de France-Hauts de France	22 juin
PACA	24 juin

Fusion des déclarations fiscales et sociales des travailleurs indépendants en 2021

En 2021, les travailleurs indépendants établiront une seule déclaration de revenus pour le calcul de leurs cotisations et contributions sociales personnelles et leur impôt sur le revenu.

Dans une information publiée le 3 février 2021, l'URSSAF indique que la Déclaration sociale des indépendants (DSI), réalisée sur le site net-entreprises.fr, est supprimée.

La suite de cet article sur Previsssima.fr :

<https://www.previsssima.fr/actualite/fusion-des-declarations-fiscales-et-sociales-des-travailleurs-independants-en-2021.html>



Dossier « Retraites »

Nous allons régulièrement au cours de cette année alimenter cette rubrique afin de vous donner des éléments concrets dans vos argumentaires « retraite ».

Les salariés partent à la retraite à 62,8 ans en moyenne

En 2020, le nombre de nouveaux retraités est resté stable, à hauteur de 662 000 bénéficiaires « de droit direct » donc hors réversion.

L'âge moyen de départ en retraite, en hausse depuis plusieurs années, est resté stable en 2020, à 62,8 ans pour les assurés du régime général, (source Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)).

En treize ans, l'âge moyen de départ constaté par l'Assurance-retraite est ainsi passé de 60,9 ans à 62,8 ans, avec une accélération sous la présidence de Nicolas Sarkozy, puis une progression ralentie sous François Hollande et Emmanuel Macron.

La stabilité constatée l'an dernier vaut aussi pour le nombre de nouveaux retraités, inchangé à quelques centaines près, avec 662 000 nouveaux retraités « de droit direct » (hors réversion).

Le déficit plonge

La crise sanitaire n'a pas modifié ces chiffres, mais elle a en revanche lourdement alourdi les comptes du régime : en additionnant la Cnav et le Fonds de solidarité vieillesse (FSV), « le déficit plonge à un niveau jamais atteint. On va finir à 11 milliards d'euros de déficit » en 2020, a indiqué Renaud Villard, directeur de l'Assurance-retraite. Et encore, grâce à l'utilisation de 5 milliards d'euros de réserves, « sans lesquels le déficit technique atteint 16 milliards d'euros », a-t-il ajouté. Cette année, « la situation sera bien moins calamiteuse », a-t-il estimé, prédisant « un atterris-

sage entre 5 et 10 milliards » de déficit, au lieu des 12 milliards inscrits dans la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Le patron de la Cnav s'est par ailleurs engagé à améliorer la qualité de service alors que 1 pension sur 7 comporte des erreurs, comme l'a pointé la Cour des comptes. « Ce chiffre est inacceptable », a reconnu Renaud Villard, qui promet de « taper du poing sur la table et (de) placer 2021 sous le signe de la qualité ». Il mise sur la bascule de toute la base de données retraçant les carrières dans un nouveau répertoire unique (le RGCU). Il veut aussi que la Cnav puisse mettre à jour au fil de l'eau les carrières des plus jeunes, sans leur demander d'attendre 55 ans comme c'est encore le cas aujourd'hui.



Optimum Gestion Financière : une reprise vigoureuse en perspective

Après une fin d'année riche en bonne surprise tant d'un point de vue économique que d'un point de vue sanitaire, les indicateurs macroéconomiques semblent pointer vers une reprise vigoureuse à travers le monde.

En zone euro, les chiffres de croissance du 4^{ème} trimestre de l'année 2020 montrent que les économies sont de moins en moins sensibles aux restrictions sanitaires.

En effet, même si le secteur des services peine à se redresser, le secteur manufacturier connaît une reprise dynamique. Ainsi, l'indicateur d'activité *PMI Composite* de la zone euro s'affiche en légère hausse en février, tiré par l'indicateur manufacturier, en forte hausse, passant de 54,8 en janvier à 57,7 en février. De son côté, l'inflation de la zone euro, pénalisée par la baisse des matières premières et les réductions de taxes en 2020, est repassée positive à 0,9 % sur un an au mois de janvier. Finalement, le maintien des restrictions sanitaires devrait légèrement pénaliser le premier trimestre de l'année. Dans ce contexte, la *Commission européenne* revoit à la hausse ses prévisions de reprise : elle abaisse ses perspectives de croissance pour 2021 de 4,2 % à 3,8 %, reflétant un 1^{er} trimestre plus faible qu'attendu, mais réhausse ses prévisions de croissance pour 2022 de 3,0 % à 3,8 %. Ainsi, la zone euro devrait revenir à son niveau de *Produit Intérieur Brut* d'avant crise au 2^{ème} trimestre 2022.

De son côté, la BCE n'a pas modifié les conditions de son soutien monétaire. En revanche, elle communique maintenant sur un déploiement des programmes plus flexible et dépendant des conditions économiques et financières. Ainsi, elle a émis l'idée que son *Pandemic Emergency Purchase Programme* ("PEPP") de 1850 Mds € pourrait ne pas être totalement investis. Aussi, l'analyse des achats de l'institution montre que depuis juillet 2020, elle a réduit le montant des achats nets mensuels dans le cadre du PEPP en raison de l'amélioration de la situation macroéconomique.

Sur le front politique, **le paysage politique italien se métamorphose.** Après la démission de deux ministres *Viva Italia* du gouvernement de *Giuseppe Conte*, ce dernier a été contraint de démissionner et de laisser sa place à une figure emblématique de la zone euro :

Mario Draghi, ancien Président de la *BCE* et architecte du *quantitative easing*. *Mario Draghi*, est parvenu à obtenir un large soutien des divers partis italiens et la confiance du *Sénat*, ramenant les craintes d'instabilité politique au plus bas. Il est maintenant bien placé pour mettre en œuvre le plan de relance de 223 Mds €, largement financé par les subventions de l'*Union européenne*.

Outre-Manche, la *Bank of England* a laissé inchangé sa politique monétaire, mais stipule que la mise en œuvre de taux négatifs n'est pas exclue. Outre-Atlantique, la *Réserve fédérale* (« *Fed* ») américaine a maintenu le *statu quo* sur sa politique monétaire. Le Président de l'institution, *Jerome Powell*, a appelé à un "engagement de toute la société" pour aider les Américains, en particulier les minorités et les personnes en situation de précarité, à retrouver du travail, tout en s'engageant à poursuivre une politique monétaire souple. Aussi, les discussions sur un plan de relance de 1 900 Mds USD, promu par l'administration *Biden*, nourrissent les craintes d'une accélération trop importante de l'inflation aux États-Unis et dopent la performance des matières premières. Une forte hausse de l'inflation dans un contexte macro-économique déprimé (taux de chômage élevé notamment), pourrait placer la *Fed* dans une posture difficile, arbitrant entre une inflation hors de contrôle et un resserrement des conditions financières.

En ce début d'année prometteur, les fonds d'*Optimum Gestion Financière*, après des performances exceptionnelles en 2020, sont en retrait par rapport à leurs indices respectifs. Les stratégies prudentes déployées ont tendance à amortir les variations de marché à la hausse comme à la baisse, permettant de générer de la valeur sur le long terme. Ces stratégies ont démontré leur intérêt dans des marchés fortement baissiers, à l'instar des années 2018 et 2020.

Performances (nette de frais de gestion)	Au 19 février 2021			Année 2020	
	Fonds	Indice	V.A.	Fonds	V.A.
Optimum Actions	2,1	4,1	-2,0	21,4	12,1
Optimum Actions Internationales	2,1	4,7	-2,6	21,3	4,6
Optimum Patrimoine	1,3	2,7	-1,4	14,2	1,7
Optimum Obligations	-0,5	-0,4	-0,1	3,5	-1,1
Fonds Optimum Actions Canada (R)	1,7	7,9	-6,2	23,9	4,2

OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles
75008 Paris, France
+ 33 1 44 15 81 81

N° Indigo 0 820 320 322
0,12 € TTC / MN

optimumvie.fr
optimumvie.fr/linkedin

